

Mission

L'opérateur de maintenance réalise des interventions courantes de maintenance sur les installations et expérimentations. Il effectue des travaux de rénovation de locaux, et/ou d'aménagement intérieur.

Activités principales

- ◆ Réaliser les interventions de maintenance (vérification, contrôle, entretien) sur les installations électriques, thermiques, sanitaires, traitement d'air, fermeture des locaux, équipements de laboratoires...
- ◆ Réaliser des travaux simples d'aménagements de locaux et/ou d'installations : cloisons légères, faux plafonds, revêtements de sols et de murs, peintures, carrelage/faïence, enduits, ragréages, traitements spécifiques de locaux, alimentation en fluides...
- ◆ Effectuer des métrés et faire des croquis.
- ◆ Exécuter les préparations aux travaux.
- ◆ Dans son domaine d'intervention, rechercher les prestataires ou fournisseurs susceptibles de répondre aux besoins de l'unité, établir les demandes de commandes, suivre les réalisations externalisées.
- ◆ Approvisionner le chantier.
- ◆ Entretenir les outillages et les machines utilisées.
- ◆ Suivre les organismes de contrôle réglementaire

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance générale sur les métiers liés aux travaux de second oeuvre du bâtiment (lots techniques et autres), sur les matériaux utilisés, et sur leurs modalités de mise en oeuvre.
- ◆ Connaissance des règles de sécurité liées aux travaux à réaliser, y compris celles liées aux matériels et outils utilisés

Compétences opérationnelles

- ◆ Évaluer les quantités de produits ou matériaux à mettre en oeuvre
- ◆ Choisir les matériaux et la technique appropriés aux travaux, aux supports, à la finalité de la commande

- ◆ Apprécier la compatibilité des différents produits à mettre en oeuvre
- ◆ Effectuer des calculs élémentaires de surfaces, et de volumes...
- ◆ Effectuer des opérations simples sur les matériels électriques, thermiques, installations sanitaires...
- ◆ Lire et appliquer des schémas et croquis pour la réalisation de travaux
- ◆ Appliquer les règles de sécurité liées aux travaux de site
- ◆ Travailler en équipe.
- ◆ Utiliser les logiciels de bureautique et les logiciels de DAO

Conditions particulières d'exercice

L'activité peut requérir diverses habilitations correspondant à ses interventions.

Ponctuellement, l'activité peut amener à effectuer une surveillance de site ou d'installations en dehors des horaires habituels de travail.

Formation professionnelle souhaitable

Tous types de formation en 2d oeuvre en bâtiment, maintenance de bâtiment et des collectivités.